



**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA MISSION DU COMITÉ MINISTERIEL
DE SUIVI DE LA CEDEAO EN GUINÉE-BISSAU.
3 NOVEMBRE 2019**

1. Le comité ministériel de suivi de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau a effectué le 3 novembre 2019 une mission d'évaluation de la situation politique du pays à environ trois (3) semaines de la tenue des élections présidentielles prévues pour le 24 novembre 2019. Cette mission d'évaluation s'inscrit dans le cadre de la préparation du Sommet extraordinaire de la CEDEAO qui se tiendra le **8 novembre 2019 à Niamey**. Elle a été conduite par SEM Kalla ANKOURAO, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur, de la République du Niger, Président du Conseil des Ministres de la CEDEAO et comprenait en outre :

- SEM Naby Youssouf Kiridi BANGOURA, Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République de Guinée, Représentant du Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau, SE le Professeur Alpha CONDÉ, Président de la République de Guinée.
- SEM Jean-Claude Kassi BROU, Président de la Commission de la CEDEAO, et
- Le Général Francis A. BEHANZIN, Commissaire aux Affaires Politiques, Paix et Sécurité.

2. Au cours de son séjour, le comité ministériel a rencontré successivement le Chef de l'Etat, SEM José Mario VAZ, le Premier Ministre, SEM Aristides GOMES, le Président de la Commission Nationale des Elections (CNE) et les cinq partenaires internationaux de la Guinée-Bissau (le groupe P5).

3. A l'occasion de ces différentes rencontres, le comité ministériel a rappelé la teneur et les positions clairement affirmées dans son communiqué du 29 octobre 2019 sur l'évolution de la situation politique du pays, à savoir notamment que la CEDEAO réaffirme :

- son soutien plein et entier au Premier Ministre Aristides GOMES, dont le programme de gouvernement vient d'être approuvé par l'Assemblée Nationale Populaire le 15 octobre 2019 confirmant ainsi la confiance et le soutien du Parlement au gouvernement.
- le caractère illégal du décret démettant le gouvernement dans un contexte de fin du mandat constitutionnel du Président de la République et par rapport aux décisions du Sommet d'Abuja du 29 juin 2019.

KB

[Handwritten signature]
1

4. Le comité ministériel se félicite du démarrage de la campagne électorale le 2 novembre 2019 suite à la publication de la liste des candidats par la Cour Suprême et encourage tous les acteurs à œuvrer pour la tenue effective des élections présidentielles le 24 novembre 2019 qui permettront de clôturer le cycle électoral et de maintenir la paix et la stabilité en Guinée-Bissau. A cette fin, il encourage le renforcement du dialogue entre les institutions.

5. Le comité ministériel salue le professionnalisme de la Force ECOMIB et félicite les Forces de Défense et de Sécurité de Guinée-Bissau pour leur neutralité par rapport au débat politique et les encourage à continuer à garder leur posture républicaine, à respecter la légalité et la légitimité issues des élections législatives du 10 mars 2019 et à s'abstenir d'assumer des ordres manifestement illégaux.

6. Le comité félicite également la Commission Nationale des Elections (CNE) pour la mise en œuvre diligente du chronogramme des élections présidentielles, à travers notamment l'adoption du fichier électoral, issu du fichier des élections législatives du 10 mars 2019, et l'élaboration du spécimen du bulletin de vote unique.

Le comité ministériel a pris acte de la décision de la Commission Nationale des Elections visant à instituer une réunion quotidienne des Commissions Régionales des Elections (CRE) avec la participation des représentants des candidats. Cette décision permettra de renforcer la transparence et l'inclusion au niveau régional.

7. Le comité ministériel encourage les douze (12) candidats autorisés par la Cour Suprême à prendre part aux joutes électorales, à concourir dans un esprit positif et sans violence et confirme sa décision de déployer soixante-dix (70) observateurs électoraux pour contribuer à renforcer la transparence et la crédibilité des prochaines élections présidentielles. Il rappelle, par ailleurs, que tous ceux qui engageront des actions allant dans le sens contraire à la tenue effective des élections s'exposeront à des **sanctions** individuelles.

8. Le comité ministériel se félicite du soutien renouvelé de l'Union Africaine, des Nations Unies, de l'Union Européenne, de la CPLP, des Etats Unis d'Amérique (USA), de l'Angola, du Portugal et l'Espagne à la position de la CEDEAO et au gouvernement légitime de la Guinée-Bissau.

9. Le comité ministériel félicite le gouvernement pour les saisies récentes de drogues et l'encourage à intensifier résolument la lutte contre ce fléau, qui reste une menace pour la sécurité et la stabilité de la Guinée-Bissau et de la sous région.

KB

10. Enfin, le comité ministériel de la CEDEAO exprime sa profonde gratitude au gouvernement et au peuple de Guinée-Bissau pour l'accueil et les commodités qui lui ont été accordés au cours de son séjour.

Bissau, le 3 novembre 2019.

SEM Kalla ANKOURAO

Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur.



SEM Naby Youssouf Kiridi BANGOURA

Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République de Guinée, Représentant du Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau, SE le Professeur Alpha CONDÉ.



SEM Jean-Claude Kassi BROU

Président de la Commission de la CEDEAO

